

CONSEIL CITOYEN

GARE, PELOUX-MAIL, CITADELLE

COMPTE RENDU N°7

Séance plénière du conseil citoyen – Mardi 19 Février 2013 (Salle saturne - UFCV)

	Raphaël DURET (co-animateur « élu »), Joëlle BOZONNET-VUILLERMOZ (co-animatrice « habitante »), Benjamin ZIZIEMSKY (Maire-adjoint en charge de la démocratie locale et de la politique de la ville), Sylvain EYMERY (Pôle citoyen)
Présents	Mesdames : Béatrice BIZET ; Bénédicte CERTAIN-BRESSON ; Isabelle GENTON ; Denise GRATTE SOL ; Maryse JOLY (Association Le Plateau) ; Gisèle SCHILLINGER ; Sara TAROUAT ; Messieurs : Jacky GUERAUD ; Marcel CURT ; Christophe BAUCHET (Foncia immobilier) ; Cyrille KLEINE ; Philippe POULAIN ; Jean-Guy TABARY ;
Absents excusés	Mesdames : Marie-Claude DESFARGES ; Marie-Line DOUILLET ; Messieurs : Alain SCHILLINGER ; Marc LOMBARD ; Raymond GAGET ; Emilien SERMET ;
Absents	Messieurs : Ludovic ALAIN ; Quentin BELAIZOUD ; Pierre GOBET ; Pierre SEIGNEMARTIN (OMS) ; Bernard VUITTON ; Mesdames : Elisa CALARD ;

Ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu de la réunion plénière du 4 Décembre 2012
2. Présentation du phasage des travaux du Pôle d'Echanges Multimodal
3. Présentation de la démarche « sport-santé sur ordonnance » par JG Tabary
4. Point sur les groupes de travail existants
5. Questions diverses / Questions de proximité

1. Approbation du compte-rendu de la réunion plénière du 4 Décembre 2012

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

2. Présentation du phasage des travaux du Pôle d'Echanges Multimodal

Sylvain EYMERY présente le powerpoint qui a été diffusé lors de la réunion publique du 6 Février 2013.

Processus global de consultation et d'information sur le Pôle d'Échange Multimodal

- 23 novembre 2009 réunion publique à l'ADEA (avancée du projet + travaux du souterrain),
- 16 septembre 2010, réunion publique à l'ADEA (avancée souterrain + projet rue du Peloux),
- 13 octobre 2011 réunion publique à l'IREIS (travaux parvis Peloux + Parking provisoire),
- 25 janvier 2012 conseil citoyen Ouest (projet côté Sémard).
- 9 Mars 2012 réunion de consultation des commerçants (projet côté Sémard)
- 22 Mars 2012 réunion publique au lycée Pardé (projet côté Sémard)

Quelles évolutions depuis la dernière réunion publique de Mars 2012 ?

- **Un planning concentré des travaux sur voirie pendant une période raccourcie** (Travaux sans interruption entre Sémard Sud et Sémard Nord, réduisant ainsi la gêne occasionnée pour la circulation)
- **Une organisation des travaux qui fluidifie la circulation** (maintien du double-sens sur l'Av. P. Sémard Sud pendant la majorité de la durée des travaux)

Av. P. Sémard Sud (déc. 2012 à Juillet 2013)

- Trottoirs
- Chaussée

Av. P. Sémard Nord (Février 2013 à Août 2013)

Travaux sur voirie avec mise en place de principes de circulation pendant **7 mois** : de Fin Février à Fin Août 2013.

- Réseaux d'assainissement et réseaux ErDF
- Trottoirs
- Chaussée

Parvis de la gare (de Septembre 2013 à Février 2014)

Concernant le stationnement, voici les dispositions qui seront prises :

- Suppression du dépose-minute pour les voitures devant le parvis de la gare (maintien côté Peloux)
- Suppression du stationnement (55 pl.) sur l'av. P. Sémard Nord (report sur parking Fonlupt)

Il est demandé si le projet prévoit la plantation d'arbres et l'aménagement de pistes cyclables sur l'avenue Pierre Sémard Nord.

Il est par ailleurs demandé si l'organisation des bus scolaires va être améliorée.

Une présentation plus précise du projet sera faite lors de la prochaine séance plénière.

3. Présentation de la démarche « sport-santé sur ordonnance » par JG Tabary

Jean-Guy TABARY indique que depuis quelques mois, les habitants de Strasbourg souffrant de certaines maladies chroniques peuvent désormais se faire prescrire une activité physique auprès de leur médecin traitant, à la place ou en complément d'une liste de médicaments. Baptisée «Sport-santé sur ordonnance», cette expérimentation, lancée pour un an, associe la ville de Strasbourg, la caisse du Régime local d'Assurance-maladie, l'Agence régionale de santé et plusieurs partenaires associatifs. Une cinquantaine de médecins généralistes ont accepté d'y participer.

L'expérimentation elle-même sera entièrement prise en charge par la municipalité et ses partenaires qui mettent à disposition leurs moyens humains et techniques. Son coût est évalué à près de 129.000 euros. Elle s'adresse en priorité aux personnes atteintes de maladies chroniques liées à la sédentarité que sont l'obésité, le diabète de type 2 (non insulino-dépendant) et les maladies cardiovasculaires stabilisées.



Plusieurs études prouvent qu'une demi-heure de marche par jour ou un peu de jogging augmentent l'espérance de vie de quelques années et améliorent l'activité du cerveau. Pratiquement, les personnes dont le médecin aura estimé qu'elles peuvent tirer bénéfice d'une activité physique modérée se rendront, munies d'une prescription, auprès d'un éducateur sportif de la ville qui les orientera et pratiquera, s'il le faut, avec elles, une remise à niveau.

Les activités offertes iront du vélo - la ville en met 200 à disposition - à la marche nordique en passant par la gymnastique douce, la natation et l'aviron. Quelque 400 personnes devraient en bénéficier durant l'année test. Son bilan devrait être suivi de près au niveau national.

Jean-Guy TABARY indique qu'il a contacté 17 médecins à Bourg-en-Bresse et à Strasbourg pour les interroger sur l'appréciation qu'ils faisaient du dispositif de « sport-santé sur ordonnance ». Il en ressort qu'à Bourg, l'opération est nettement moins connue qu'à Strasbourg.

**==> Le conseil citoyen donne un avis favorable pour que la démarche de recherche d'information soit poursuivie dans la perspective de déposer un projet qui sera soumis à la Ville ultérieurement.
==> Une rencontre sera organisée avec le service de santé publique de la Ville.**

4. Point sur les groupes de travail existants

a. Groupe de travail « Montholon »

Raphaël DURET constate que le groupe de travail éprouve des difficultés à se relancer. Un débat a lieu sur la nécessité de poursuivre l'activité du groupe. Il est jugé préférable de ne pas poursuivre la méthode de diagnostic engagée initialement par le groupe.

Il est collectivement convenu du nombre très limité de temps festifs ayant lieu sur le quartier du Peloux. Une fête de quartier avait été organisée deux années de suite, mais sera sans suite cette année.

==> Après échanges, Sara TAROUAT, Bénédicte CERTAIN-BRESSON, Béatrice BIZET et Marcel CURT se proposent pour organiser une fête de quartier dans ce secteur le Vendredi 31 Mai 2013 en soirée.

b. Déplacement - circulation

Un conseiller citoyen évoque que le groupe réfléchit actuellement sur les moyens de favoriser le développement des modes de déplacement doux auprès des usagers. Il est exprimé le souhait de pouvoir évoquer cela lors d'une prochaine plénière.

c. Analyse des Besoins Sociaux

Un conseiller citoyen explique que le groupe de travail a produit un questionnaire visant à interroger les habitants sur leurs représentations de la citoyenneté. Le mode de diffusion est actuellement en cours de réflexion.

5. Questions diverses / Questions de proximité

Question de proximité	Réponse de la Ville
Benne FONLUPT est mise devant le chantier, sur la piste cyclable, du Bvd Jules Ferry et gêne véritablement la visibilité.	Suite à l'interpellation d'habitants et du service Voirie, la benne a été déplacée afin de ne pas gêner la visibilité.
Est-ce que le bâtiment bvd jules ferry a bien été construit là où il devait bien le faire ? Les balcons semblent dépasser sur la voirie – tout au moins les trottoirs. Piliers en béton sur le trottoir.	Le bâtiment rue Jules Ferry a fait l'objet d'un permis de construire en règle, avec autorisation de surplomb des balcons sur les trottoirs.
Deux places de parkings sont bloquées par deux pierres de grosse taille devant chez ALLIANZ (avenue P. Séward) : pourquoi ?	Les 2 places sont réservées pour les arrêts cars scolaires durant la période des travaux du PEM.
Un ralentisseur devait être fait (annoncé en réunion publique ou en courrier) rue de la chambrière et cela n'a pas été fait.	Après la mise en place de chicanes, la Ville a interrompu ses aménagements suite aux plaintes de riverains à proximité immédiate qui se sont opposés à la pose de coussins qui provoquent d'importantes nuisances sonores.

Plusieurs nouvelles questions de proximités sont posées :

- Pourquoi le parc de la visitation est fermé aux cycles ?
- Il est demandé à ce que le terrain de jeux du Peloux soit sécurisé avec des barrières ou grillage.
- La circulation des véhicules aux abords de l'école rue Gynemer est véritablement problématique.
- Quelles ont été les actions mises en oeuvre par le manager du commerce en Ville depuis son arrivée en 2011 ?
- Le carrefour de l'avenue Alsace-lorraine et de l'avenue Paul Bert est dangereux pour les piétons. En effet, lorsque le feu est vert pour les véhicules en provenance de l'avenue Alsace-lorraine, ils accélèrent rapidement pour ne pas être bloqué par les véhicules descendant de l'avenue Alphonse Baudin. Ils mettent ainsi en danger les piétons qui traversent sur l'avenue Paul Bert.

La prochaine réunion plénière aura lieu le :
Mardi 23 Avril 2013 à 19h à l'UFCV, Salle saturne

